



Octobre 2016 – n° 09

*En cette période automnale,
à nouveau sur vos étals,
une petite gazette municipale,
et son assortiment d'informations locales.*

VIE MUNICIPALE

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

du 24 juin 2016 :

► Avis défavorable au projet " programme local de l'**habitat**" soumis par la CCMM, les élus n'acceptant pas le classement de Viterne dans la catégorie " communes sans commerces ou sans école", jugeant plus opportun d'appartenir à la catégorie "communes rurales avec commerces et école" justifié alors par :

1 école totalisant pas loin de 100 élèves,
1 service de garderie performant,
1 café assurant également un dépôt de pain,
2 commerces ambulants immatriculés sur la commune.

► Avis réservé quant au schéma de **mutualisation** présenté par la CCMM, ce dans l'attente d'éclaircissements sur les objectifs, effets bénéfiques et coûts de fonctionnement.

► Validation de la participation financière communale de 4 215 € pour 2016 au projet d'**animation mutualisée pour les adolescents** avec néanmoins une demande de bilan économique détaillé et transparent pour renouveler cet engagement en 2017.

► Approbation du processus de **restauration des fontaines** avec demande de subventions auprès de la Fondation du Patrimoine, du Conseil départemental, des parlementaires, de la CCMM et de la Région Grand-Est.

► Décision d'exiger dorénavant une **déclaration préalable de travaux** en Mairie pour la rénovation d'une façade (ravalement, coloris) et la construction d'un muret notamment pour délimiter une propriété.

du 16 septembre 2016 :

► Approbation de la **vente du tracteur** communal John Deere pour des raisons d'inadéquation au besoin, ce pour un montant total de 43 000 € (voir aussi page 2).

► Décision de **vente des fonds de coupes** non distribués sur la parcelle 32 à 7,50 € la stère, réservée aux habitants de la commune avec une attribution dans l'ordre des inscriptions en Mairie, à faire jusqu'au 14 octobre 2016.

@ **Vie municipale - délibérations**

EN COULISSE

► Résiliation de tous les contrats d'**assurances** passés chez Allianz (défibrillateur, camionnette, bâtiments, logements...) au profit de Groupama pour un gain annuel de près de 5 600 €.

► Fin juin 2016, la municipalité s'est dotée de **vaisselle neuve** pour vos goûters et banquets, proposée en option (40 €) avec la location de la salle communale.

@ **Biens communaux – locations**

► **Fermeture** exceptionnelle de la Mairie mardi 22/11/2016.



VITERNE

► Logement communal à louer au cœur du village : Type F4 - 102m² - 654€ charges comprises - chauffage électrique - parking non couvert - sans jardin - 1er étage.

► Précisions quant à la vente du tracteur communal qui a soulevé des interrogations du public présent lors du dernier Conseil Municipal et fait l'objet dans la presse d'un article inexact : les 18 km à entretenir ne sont pas communaux mais privés, appartenant à l'Association Foncière (AF).

Pour rappel historique, lors du remembrement, des accès aux différentes parcelles ont été créés. Dans un premier temps, l'AF participait avec la Mairie au financement du fauchage des berges. Elle s'est ensuite désengagée laissant seule la commune supporter cette dépense. Compte tenu de la baisse des dotations de l'État (-27%) et la non augmentation des taxes locales, il a été décidé par la Municipalité de ne plus assurer cette mission afin de réduire ses dépenses de fonctionnement et assurer ses investissements. Concernant le déneigement, après étude financière sur plusieurs années antérieures, il est apparu que le recours à une entreprise privée est source d'économies non négligeables.

TRAVAUX

Création d'une installation de traitement sur le réservoir d'eau potable de Viterne

L'eau brute, destinée à l'eau potable de Viterne présente des teneurs excessives en pesticides. La communauté de communes la traitait par filtration sur charbon actif en amont du réservoir de Viterne, grâce à un équipement en location. Au regard du coût (plus de 20 000 € HT par an) il est souhaitable de se doter d'un équipement en propre. Aussi est-il proposé par la CCMM de mettre en place un système permanent de traitement par filtration sur charbon actif.

Le dispositif permettra d'assurer que la teneur en atrazine (et ses 3 métabolites) mesurée par le contrôle sanitaire restera en permanence sous la limite de 0,1 µg/l. Le montant estimatif du marché est de 70 000 euros HT. Une consultation initiée par la CCMM est en cours. Nous avons relancé leur service.

@ Santé - eau

Église

Suite à la récente visite des représentants des pompiers et de la gendarmerie, quelques travaux de sécurité ont été menés rapidement afin de maintenir son fonctionnement : détecteurs de CO², alarme, chaîne interdisant l'accès au clocher, flexibles bouteilles de gaz.

Bâtiments

Au cours du printemps et de l'été, d'importants travaux spécialisés ont été engagés dans notre commune, ce à moindre coût, la Municipalité ayant confié ces missions d'expertises à un employé communal fort compétent et consciencieux, embauché dans le cadre d'un contrat aidé CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi octroyant une aide financière à l'employeur), plutôt que de faire appel à des entreprises. Nous tenons avant tout à le remercier pour la qualité de son travail et son efficacité.

École : travaux préparatoires de nettoyage, travaux minutieux et complexes d'étanchéité et de réparation, protection de poutres endommagées, peinture ... ce avec pose d'échafaudage (visible tout l'été) et matériel de sécurité.

Atelier municipal : travaux sur la toiture - lanterneaux et remplacement des retraits d'étanchéité.

Salle communale : travaux d'étanchéité et de protection.

Préau du stade : travaux d'entretien avec notamment la pose de gouttières en PVC sur la façade avant.

À noter que l'urgence à mener toutes ces réalisations résulte d'un manque d'entretien constaté datant de longues années. De nouveaux travaux restent encore à programmer, principalement à la salle communale.

LES URNES EN 2017

ÉLECTIONS	1er tour	2ème tour
PRÉSIDENTIELLES	Dimanche 23 avril 2017	Dimanche 7 mai 2017
LÉGISLATIVES	Dimanche 11 juin 2017	Dimanche 18 juin 2017

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h. Pensez à vous inscrire en Mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. À savoir que l'inscription est dorénavant automatique pour les jeunes majeurs de 18 ans.

@ Vie municipale - élections

AFFOUAGES

La campagne d'exploitation et de vidange des coupes s'est terminée le 2 octobre. Tout bois restant, façonné ou non, est redevenu propriété de la commune.

Moment toujours très attendu des Viternois, les nouvelles inscriptions pour les affouages 2017 sont ouvertes du lundi 17 octobre au vendredi 18 novembre 2016 en Mairie aux heures d'ouverture au public. Le demandeur doit se présenter personnellement. Il est nécessaire de justifier de 6 mois de présence dans la commune et les résidences secondaires sont dorénavant éligibles chaque année.

En 2017, le prochain tirage au sort aura lieu courant janvier et la fin de vidange est d'ores et déjà programmée au dimanche 17 septembre.

JEUNES DIPLÔMÉS

Les jeunes gens ayant obtenu un diplôme cette année 2016 (niveau le + élevé baccalauréat) sont invités à se rendre en Mairie jusqu'au 30 novembre 2016 avec un justificatif afin de recevoir une récompense début 2017 lors des vœux du Maire.

RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN OBLIGATOIRE

Garçons et filles de nationalité française doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire (possibilité de régularisation sous certaines conditions jusqu'à 25 ans). Se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile, afin de compléter et signer un formulaire. Une attestation de recensement concernant cette démarche civique sera délivrée et doit être conservée précieusement (pas de duplicata).

CHASSE

Les calendriers de jours de chasse en forêt communale sont affichés en Mairie ou visibles sur notre site web. Merci à toutes les associations de nous communiquer leur planning.

@ Patrimoine - forêt

COLLECTE

! Le ramassage des sacs jaunes du vendredi 11 novembre (férié) est reporté au lundi 14 novembre.

Pour rappel, les ordures ménagères et les sacs de tri sélectif doivent être sortis seulement la veille au soir ou le matin très tôt de leur enlèvement pour des motifs de salubrité publique.

Les bacs noirs doivent être rentrés à l'issue de la collecte. Merci pour votre vigilance.

@ À votre service - collecte

BIBLIOTHÈQUE DE VITERNE ... SUITE

La CCMM s'étant désengagée de son fonctionnement, la bibliothèque ne devrait plus tarder à réouvrir grâce à la mobilisation de bien des Viternois (petits et grands, école, associations, dons de livres ...) et notamment à l'implication et au travail à titre bénévole de Mme Dailliet, Mme Klein et M. Joly qui ne manquent pas d'idées pour la reconstruire. Un inventaire officiel des livres (environ 2000 ouvrages) est en cours par leurs soins. Un grand merci à tous les "acteurs" qui sont attachés à faire perdurer cet espace culturel au sein de notre village.

PROJET VERRIERS ... SUITE ET FIN

Les artisans d'art du verre en formation de création d'entreprise à Vannes-le-Châtel n'ont pas donné suite à leur projet d'implantation d'une coopérative dans un local viternois. Ils auraient opté pour la commune de Favières.

CCAS

Fuel

Une commande groupée est en cours jusqu'au 14 octobre. N'hésitez pas à nous signaler tout besoin pour cet hiver.

@ Social - CCAS



Bourse puériculture

Au regard du succès rencontré l'année dernière, une 2ème édition est prévue samedi 15 octobre de 10h à 16h salle communale, une opportunité pour faire des achats à petits prix (en espèces seulement) pour vos bambins.

Goûter des Aînés

Le CCAS invite à nouveau les seniors à partir de 70 ans à un goûter musical samedi 10 décembre 2016 de 14h à 17h salle communale. C'est l'occasion d'honorer nos doyennes et doyens, de partager un moment convivial et de leur offrir également un coffret gourmand de Noël. Les habitants concernés recevront prochainement une invitation à leur domicile.

SITE INTERNET

 www.viterne.fr

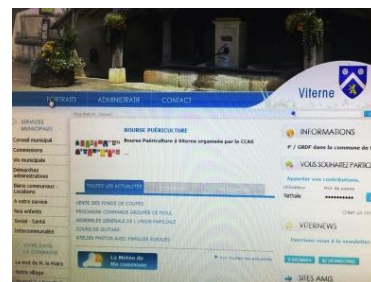
► Pensez à vous inscrire à la **newsletter** afin de rejoindre les 131 abonné(e)s et recevoir par mail ponctuellement des petites informations locales.

Rendez-vous sur la page d'accueil, renseignez votre adresse mail sous la rubrique "ViterNews",

ou communiquer tout simplement votre email à la Mairie et/ou Mme Lemoine.

► Mme Lemoine et M. Kostrzewa vous proposent également d'organiser une **réunion** pour vous présenter le site web de la commune, ainsi que des petites **initiations informatiques** pour le consulter en Mairie pour novices et débutants. Merci de nous faire part de votre intérêt (?) pour ce projet qui vise avant tout à associer et sensibiliser tous les habitants peu familiers d'internet.

► Nouveau ! Le symbole @ dans cette gazette vous indique "le chemin" sur www.viterne.fr pour consulter le sujet évoqué.



INFOS TERRITOIRE


TRANSPORTS

TER Pont-St-Vincent / Nancy : réfection cet été d'une partie du tronçon permettant d'améliorer la régularité des trains, avec une circulation dorénavant toutes les demi-heures dans les 2 sens en période de pointe, et toutes les heures en période creuse.

T'MM : le réseau décliné en 5 lignes gratuites est maintenu en l'état avec une fréquentation annuelle estimée à 200 000 voyageurs hors services scolaires. Il est adapté aux heures de passage du réseau Stan et SNCF et permet de prendre des correspondances vers le Grand Nancy.

À elle seule, la ligne C Viterne / CHU Brabois avec ses 8 dessertes allers et retours par jour en semaine et 6 le samedi (hors vacances scolaires) concentre près de la moitié de la fréquentation annuelle du réseau T'MM dans le périmètre communautaire.

TED : application de nouveaux tarifs sur le réseau de transport départemental depuis le 1er juillet 2016. Le ticket unitaire est passé à 2.75 €.

Chaque hiver le conseil départemental propose aux utilisateurs d'être alertés par SMS des annulations en cas d'intempéries. Les inscriptions seront à renouveler sur  www.ted.meurthe-et-moselle.fr dès le 1er novembre.

@ Transports

DÉCHÈTERIE pour 2017

La nouvelle déchèterie communautaire, dont les travaux ont débuté au printemps dernier et devraient s'achever cet hiver, sera implantée sur le parc d'industries Moselle Rive Gauche sur le territoire de Messein, desservi par 2 accès (RD331 et D974 Pont-St-Vincent/Neuves-Maisons).

Elle sera à la disposition des 30 000 habitants des 19 communes de Moselle et Madon et des artisans du secteur et dotée de 9 quais et d'un double réseau de circulation pour les usagers et camions.

L'actuelle déchèterie située quai Cugnot à Neuves-Maisons - datant de 1993 et saturée - sera alors fermée avant d'être transformée ultérieurement en point d'apport volontaire incluant des bennes pour déchets verts.

@ À votre service - déchèterie

PÔLE AQUATIQUE de Neuves-Maisons pour 2018

Le lancement des travaux du nouveau centre aquatique de Moselle et Madon est prévu à la fin de cette année. Il sera construit juste en face de la piscine actuelle devenue obsolète, comptera 2 bassins couverts et un espace spa et détente.

HABITAT des aides pour tout type de projets !

La politique habitat de la CCMM a été renforcée ces derniers mois pour accompagner plus qualitativement les habitants dans l'amélioration de leur logement.

Tant par des aides apportées par l'ANAH que par une nouvelle aide rénovation thermique de la CCMM, un panel de travaux est éligible pour les propriétaires occupants ou bailleurs :

- ▶ Adaptation au handicap
- ▶ Lutte contre le mal logement (habitat dégradé ou insalubre)
- ▶ Transformation d'usage de granges ou de commerces en logements
- ▶ Développement de logements locatifs notamment pour les jeunes ou les seniors
- ▶ Amélioration énergétique

Le service habitat vous apporte un accompagnement de la préparation du projet à la demande de financements jusqu'à la réception des travaux.

Pour réussir au mieux son projet, il convient juste de ne pas signer les devis, d'attendre le passage de la technicienne qui réalise gratuitement une étude thermique, de suivre un atelier énergie et de ne pas engager de travaux avant réception du courrier du ou des financeurs sollicités.

Renseignements auprès du service habitat de la CCMM :

☎ 03 83 26 45 00

📧 cc-mosellemadon.fr rubrique cadre de vie

@ Intercommunalité - aides à l'habitat



ANIMATIONS ADOS

▶ Des accueils jeunes ont lieu toutes les semaines (hors vacances scolaires et jours fériés) salle ados au 1er étage de la Mairie pour se retrouver, discuter, jouer ... avec des animateurs CCMM bien sympathiques et à l'écoute de vos idées et projets :

Les mardis de 17h30 à 19h30 pour les pré-ados de 11 à 14 ans

Les vendredis de 20h30 à 22h pour les ados de 15 à 18 ans

Tarif 2 € / an ou 1 € / an pour les bénéficiaires "aide au temps libre CAF".

▶ Également des sorties, animations, activités, projets, ateliers sportifs les samedis après-midis et des chantiers à contrepartie pendant les vacances scolaires.

Renseignements, programmes, informations, inscriptions :

☎ 06 14 10 40 17 ou 06 16 84 76 95

✉ ados@cc-mosellemadon.fr ou facebook anim ados

@ Nos enfants - animations ados

La première charité d'un village,

c'est sa fontaine

Bernard Pivot



CADRE DE VIE

BALAYAGE

Actuellement l'entretien est prioritairement consacré au cimetière. Il est prévu ensuite d'assurer le balayage par endroits des bas-côtés des voiries de la commune, la CCMM n'assurant plus cette mission.

La propreté des rues, c'est aussi l'affaire de tous. Chaque riverain est tenu d'entretenir les abords de son domicile (déneigement, salage, ramassage des feuilles, désherbage). Nous vous remercions de contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable et sécurisé.

FEUX DE JARDIN ET DÉCHETS VERTS

Merci de ne pas brûler dans votre jardin vos déchets végétaux (herbe de tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage, taille et débroussaillage ...) :

- ▶ par respect pour votre voisinage afin d'éviter les nuisances (fumée, odeur),
 - ▶ dans une optique de santé publique, la combustion de végétaux émettant des polluants tels que des particules fines ou des gaz toxiques ou cancérigènes,
 - ▶ et dans un but de prévention, le brûlage pouvant entraîner des risques d'incendie.
- D'où l'installation et l'utilité de la benne à déchets verts exclusivement réservée aux habitants localisée vers le stade et accessible à tout moment.

@ Citoyens responsables

RUISSEAU

par M.Patrick Maj, 3ème Adjoint :



"Jeudi 11 août, M.Schweyer de la police de l'eau, accompagné de 2 techniciens a effectué une mission dans le ruisseau de "la Viterne".

Durant cette matinée il a été reçu par le Maire et ses 3 Adjoints qui ont assisté aux travaux en présence de quelques habitants.

Cette mission avait pour objet principal d'examiner l'état du ruisseau, du point de vue de la flore et surtout de la faune.

Les principales informations à retenir sont les suivantes, délivrées par M.Schweyer :

La Viterne est un cas exceptionnel où la T.A.C (truite arc-en-ciel) se reproduit. Seuls 3 ruisseaux en France connaissent cette exception, principalement dans les Pyrénées.

Sur les dernières années, la population de truites est stable, notamment grâce à la présence de nourriture suffisante, composée essentiellement de petites larves vivant dans le ruisseau. Les truites ont été comptées grâce à une pêche dite électrique et mesurées.

Quelques batraciens réussissent à se maintenir (grenouilles) en faible quantité. À noter la présence d'insectes tels que les libellules.

L'intervenant nous a aussi donné des conseils avisés pour aménager quelques points du cours d'eau. Notre municipalité est donc invitée à sensibiliser la population sur certaines pratiques à proscrire, notamment l'emploi de produits désherbants à proximité de l'eau, constat fait essentiellement rue Jeandidier Brigeot. Il a bien été rappelé par M. Schweyer que ces pratiques sont des délits, passibles d'amendes très élevées.

Cette visite fut très instructive avec comme constat principal que notre commune de Viterne a la chance de posséder un site exceptionnel avec ce ruisseau, qu'il convient donc de préserver."

@ Citoyens responsables

*Et le ruisseau murmure sans cesse contre les cailloux
qui voudraient l'empêcher de courir*

Jules Renard

RESTITUTION DE COMPOST

Automne au jardin ! Rendez-vous samedi 15 octobre dès 8h et jusqu'à épuisement du stock - Parc d'industries Moselle Rive Gauche (accès par le rond-point entre les Paquis de Pont-St-Vincent et la voie rapide D331D. Prévoir pelles et contenants. Limitation à 200l par foyer (1seul passage).

CAFÉ DU JET D'EAU

Notre troquet local a fermé ses portes le 30 septembre, faute de fréquentation suffisante à la fois pour le café et le dépôt de pain. Un grand merci à François et Nicole pour leur accueil, leur service et leur animation du village depuis 2014.

TOURNÉE DE PAIN



C'est le boulanger-pâtissier M.Daniel Piant de Pont-St-Vincent qui s'est porté volontaire pour assurer ce service de proximité aux habitants dès le 1er octobre, avec l'organisation d'une tournée en camion dans le village tous les matins sauf lundi.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Le klaxon vous annonce son passage à partir de 9h/9h30. Les arrêts et horaires seront à définir par ses soins après une petite période lui permettant de s'adapter aux besoins et à la fréquentation.

Nous vous remercions pour votre participation à la réunion publique d'information du 30 septembre organisée par la Municipalité en sa présence et pour votre adhésion à ce nouveau service.

AGENDA

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Réunion des Cousettes avec l'Union Familiale - maison des Associations - les mardis après-midis.

Jeux de cartes avec l'Amicale des Anciens - maison des Associations - les jeudis après-midis.

Assemblée Générale de l'Union Familiale - maison des Associations - vendredi 14 octobre à 20h30.

Séances de gymnastique d'entretien pour adultes avec le Club CEPA de Neuves-Maisons - salle communale - les mardis de 20h30 à 22h hors vacances de Noël et été.

Heure des histoires et contes et atelier pour tout public avec La Filoche – bibliothèque de Viterne à 16h les mercredis 26 octobre - 30 novembre - 21 décembre - 25 janvier et 22 février.

Matinées d'éveil avec le Fil d'Ariane pour les petits enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistant maternel – salle communale de 9h à 12h les mercredis 12 octobre - 16 novembre et 7 décembre.

Cours de guitare avec Familles Rurales - maison des Associations - les mardis à 18h30 hors scolaires.

Reprise des **ateliers photos** avec Familles Rurales sur plusieurs séances - maison des Associations.

Loto avec l'Union Familiale - salle communale - dimanche 16 octobre à 13h30.

Messes - mercredi 2 novembre à 10h30 - dimanches 25 décembre, 12 février et 26 mars à 10h.

Commémoration de l'Armistice par la Municipalité - vendredi 11 novembre - cérémonie et vin d'honneur.

Loto avec l'Association des Anciens Pompiers - salle communale - dimanche 13 novembre à 14h.

Le Père Noël revient avec l'Union Familiale - salle communale - samedi 17 décembre.

Galette des Rois avec l'Union Familiale - salle communale - dimanche 8 janvier.

Concours de belote avec l'Union Familiale - salle communale - dimanche 26 février.

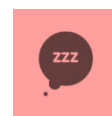
! Agenda non exhaustif selon les informations transmises par les associations et organismes au 7 octobre 2016. Merci de vous rapprocher de ceux-ci pour informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs.

@ Page d'accueil - actus

@ Associations - clubs

BLOC-NOTES

► Passage à l'heure d'hiver dans la nuit de samedi 29 à dimanche 30 octobre. Nous reculerons nos cadrans d'une heure, à 3h du matin il sera 2h.



► Grâce à l'Association du Télé-Club de Viterne les adhérents disposent des chaînes TV et RADIO gratuites suivantes :



→ 26 chaînes TNT Haute Définition n°1 à 26

→ + nouvelles chaînes à mémoriser : Mirabelle TV n°33 - Vosges TV n°100 - TV Mont-Blanc n°101 - Kto n°102 - RAI Italie n°105/106 - TV Espagne n°107 - TV Allemande ZA n°108/109

→ + 15 chaînes radio n°200 à 215

► Avis aux supporters ! Les matchs de l'US Viterne et Madon qui sont joués à domicile se déroulent à Viterne ou Bainville. Nous vous invitons à consulter le calendrier :

→ dans le journal l'Est Républicain du week-end, rubrique dédiée aux footballeurs.

→ sur leur lien facebook US Viterne et Madon.

→ <http://as-bainville.footeo.com/>

@ Sports - calendrier matchs



Merci pour vos réponses à la petite devinette locale de la Gazette n° 8 :

*Qui sont Pauline - Marguerite,
Marie - Aimée et Renée - Odette, talentueuses viternoises ?*

Ce sont effectivement les 3 cloches de bronze suspendues dans le clocher de notre Église de Tous les saints et qui rythment la vie du village. Très tôt, la tradition pieuse considérait la cloche comme une personne et leur attribuait un prénom de marraine et parrain, le plus souvent pour honorer ces principaux donateurs. De nos jours on choisit plutôt des personnes qui comptent

dans la vie de la paroisse et/ou la commune.

Elles ont été refondues à plusieurs reprises.

Marie-Aimée, Pauline-Marguerite et Louise-Céleste (de la plus grosse à la plus petite) ont été mises en service le 10 septembre 1896.

Le dimanche 2 mai 1993, au cours de la messe, l'abbé Claude Crestani, curé de la paroisse a procédé à la bénédiction de la nouvelle cloche Renée-Odette (photo) au son le plus aigu, destinée à remplacer Louise-Céleste, dont une fêlure altérait sa sonorité de fa dièse.

Elle a pour parrain M. l'abbé René Jeanson, enfant du pays et pour marraine Mme Odette Bertin, qui a longtemps assuré le gardiennage et de l'entretien de l'église.

@ Patrimoine - édifices

Appel aux habitant(e)s !

Vous avez une anecdote locale, une recette préférée ? Nous vous proposons de la publier et la partager dans une prochaine Gazette. Contactez-nous !

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17 h à 18h

jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h

Direction de publication M. les Adjointes P.Maj - G.Devaux - JP.Oudenot et Mme N.Lemoine

Rédaction et conception Mme N. Lemoine

Avec la collaboration des élus Mme J.Neel - M. D.Bigot et du secrétariat



Impression par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique